

Préfecture du Val D'oise  
Bureau du Cabinet  
Pôle Sécurité

**Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance  
Appel à projets au titre du F.I.P.D 2016 du département du Val D'Oise  
Prévention de la radicalisation**

Dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes décidé par le gouvernement, et en complément des instructions fixées pour l'orientation des crédits du F.I.P.D, un fonds complémentaire est ainsi dédiée à la prévention de la radicalisation.

Les priorités d'emploi du F.I.P.D en matière de financement de prévention de la radicalisation, au titre de l'année 2016, sont les suivantes :

- **Le recrutement de référents de parcours** (travailleurs sociaux, éducateurs) pour accompagner les jeunes concernés et leurs parents ;
- **La mobilisation de postes** de psychologues, de psychiatres formés à la radicalisation en particulier dans le cadre de partenariats avec des établissements de santé ou des associations spécialisées ;
- **L'élaboration d'actions** éducatives, citoyennes, d'insertion sociale et professionnelle sous réserve qu'elles soient ciblées en direction des jeunes dont les situations sont traitées par les cellules de suivi du préfet. Dans ce cadre et en complément de la mobilisation des dispositifs de droit commun, pourront en particulier être soutenus : des chantiers éducatifs et d'insertion, des séjours éducatifs, des chantiers humanitaires etc ;
- **La réalisation d'actions de soutien à la parentalité** en direction des familles concernées, en particulier des groupes de paroles des parents et, dans le cadre du cofinancement des services de médiation familiale, des actions d'orientation des familles et de médiation concourant à la prévention de la radicalisation en direction des parents d'enfants mineurs confrontés à ce phénomène.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site CIPD :

<http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPD/Prevenir-la-radicalisation/Prevenir-la-radicalisation>

**Calendrier :**

- **Date limite de dépôt des dossiers F.I.P.D en préfecture : 18 mars 2016**
- Notification et mise en paiement des subventions : juin 2016

Le préfet  
  
Yannick BLANC